



327 000 habitants en Corse au 1^{er} janvier 2015

Avec 327 000 habitants au 1^{er} janvier 2015, la population de la Corse augmente en moyenne de 1,1 % par an depuis 2010. Cette croissance est soutenue dans les deux départements insulaires. Ce sont les couronnes des pôles urbains qui enregistrent les hausses démographiques les plus élevées. Seules les petites communes rurales de l'île connaissent une baisse de population en raison d'un solde naturel négatif.

Antonin Bretel, Insee

Version révisée au 08 janvier 2018

Au 1^{er} janvier 2015, 327 283 habitants résident en Corse. Avec 17 590 personnes en plus depuis 2010, la population de l'île croît de 5,7 % sur cinq ans, ce qui représente une croissance annuelle moyenne de 1,1 %. Cette hausse est nettement supérieure à la croissance de la population de la France métropolitaine (2,4 % soit une évolution annuelle moyenne de 0,5 %).

Une croissance démographique soutenue dans les deux départements

Le département de la Haute-Corse est le plus peuplé des deux départements insulaires, avec une population de 174 553 habitants au 1^{er} janvier 2015 contre 152 730 habitants en Corse-du-Sud. La croissance démographique est toutefois plus élevée en Corse-du-Sud, avec une hausse annuelle moyenne de 1,2 % entre 2010 et 2015 contre 1,0 % pour la Haute-Corse (figure 1).

Certains départements du continent enregistrent des évolutions de population supérieures sur cinq ans. Cette année encore, la Haute-Savoie et L'Hérault se maintiennent en tête des 96 départements métropolitains. La Corse-du-Sud se place à la sixième place et la Haute-Corse à la onzième place.

Les petites communes rurales perdent des habitants

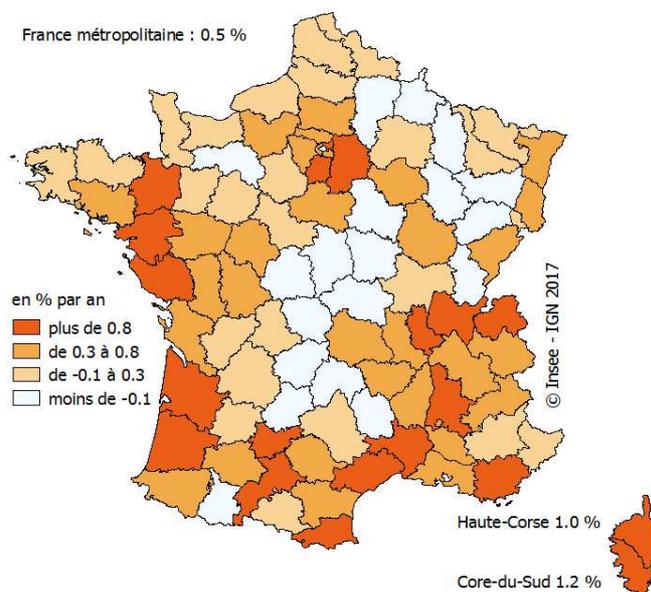
Les deux grandes agglomérations de l'île ont une croissance démographique proche. Le pôle urbain d'Ajaccio, composé de la seule commune ajaccienne, passe de 65 550 à 68 500 habitants entre 2010 et 2015, soit une hausse de 0,9 % par an. Il se positionne ainsi en dessous de la moyenne corse.

De même le pôle urbain de Bastia avec 67 700 habitants en 2015, enregistre une progression annuelle de 0,8 %. Au sein de ce pôle urbain, les communes du sud, Biguglia et Furiani, ont les évolutions de population les plus importantes, respectivement 2,4 % et 1,7 % de croissance annuelle moyenne. Bastia et les communes plus au nord enregistrent des hausses inférieures, voire des baisses de population pour

Ville-di-Pietrabugno et Santa-Maria-di-Lota (- 0,4 % et - 2,4 % par an) (figure 2).

En 2015, les couronnes de ces deux grands pôles urbains comptent 6 000 personnes de plus qu'en 2010, soit une croissance annuelle moyenne de 1,9 %, nettement supérieure à la hausse régionale. Ces communes en périphérie des villes sont attractives pour les personnes qui travaillent dans les pôles urbains et qui quittent les centres-villes pour des logements plus grands. Certaines bénéficient également d'un solde naturel positif (encadré).

1 Évolution de la population des départements entre 2010 et 2015



Source : Insee, Recensement de la population 2015

Les aires urbaines de Propriano, Penta-di-Casinca, Ghisonaccia et Porto-Vecchio sont aussi des territoires attractifs. Depuis 2010, ils enregistrent une augmentation importante de population, de l'ordre de 2 650 personnes, soit + 1,8 % par an. Les aires urbaines de Calvi, Corte et l'Île-Rousse sont moins dynamiques avec une hausse de population moyenne de 0,6 % par an, soit une croissance démographique inférieure au taux régional (1,1 %).

Au-delà des couronnes des grands pôles d'Ajaccio et de Bastia, la plus forte variation de population concerne les communes de plus de 1 000 habitants localisées hors influence d'un pôle urbain. Ces 18 communes affichent une croissance démographique globale de 1,5 % par an, soit 2 430 habitants supplémentaires sur cinq ans. Parmi les petites communes hors aire urbaine, celles entre 250 et 1 000 habitants enregistrent une croissance démographique de 0,5 % en moyenne annuelle, avec 480 habitants de plus.

En revanche, les communes de moins de 250 habitants continuent à perdre de la population, en baisse annuelle moyenne de 0,3 %, soit une perte globale de 200 habitants entre 2010 et 2015. ■

2 Évolution de la population des communes par type d'espace

Type d'espace	Nombre de Communes	Population au 01/01/15	Part de la population (en %)	Variation annuelle moyenne entre 2010 et 2015 (en %)
Pôle Urbain Ajaccio	1	68 462	20,9	0,88
Pôle Urbain Bastia	7	67 699	20,7	0,78
Couronne Ajaccio	52	36 634	11,2	1,94
Couronne Bastia	47	28 849	8,8	1,93
Autres Aires Urbaines	45	56 934	17,4	1,23
Hors aires urbaines (>=1000 hab)	18	34 776	10,6	1,46
Hors aires urbaines (250-1000 hab)	40	19 680	6,0	0,50
Hors aires urbaines (<250 hab)	150	14 249	4,4	-0,27
Total Corse	360	327 283	100,0	1,11

Source : Insee, Recensement de la population 2015

Un solde naturel négatif dans les trois quarts des communes de l'île

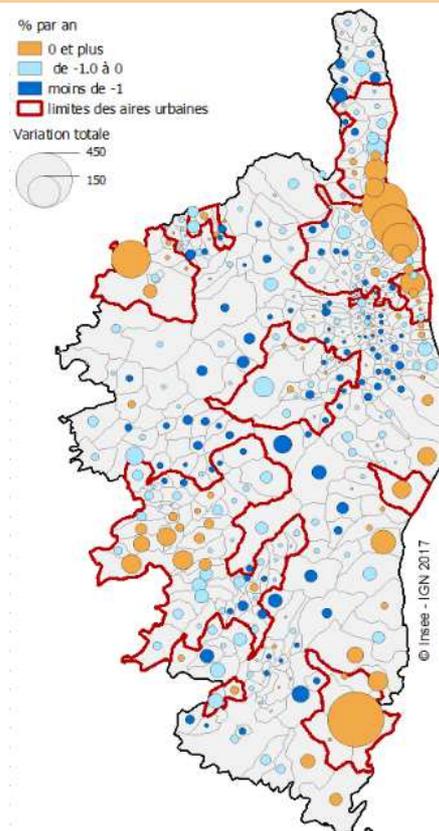
Depuis 2013, le solde naturel de la Corse est devenu négatif, autrement dit le nombre de décès excède celui des naissances. La croissance de la population est donc due exclusivement à l'apport migratoire.

Sur l'ensemble de la période 2010-2015, la variation de population des deux départements due au solde naturel est nulle, le nombre des naissances compensant celui des décès. Parmi les 96 départements métropolitains, seuls 11 autres sont dans la même situation et 27 affichent un solde négatif. La majorité, 56, ont un solde naturel positif, reflet de la jeunesse de la population dans les grands pôles urbains du continent.

Pour la Corse entre 2010 et 2015, ce sont 260 communes qui enregistrent un solde naturel négatif soit les trois quarts des communes de l'île (figure 3). Néanmoins, certains types d'espace gagnent des habitants grâce l'excédent naturel : la couronne de Bastia, les petites et moyennes aires urbaines, les grandes communes rurales et, dans une moindre mesure, le pôle urbain de Bastia (composé de 7 communes). Le pôle urbain d'Ajaccio et sa couronne ont un solde naturel global négatif bien que les communes périphériques d'Ajaccio enregistrent plus de naissances que de décès. Enfin, les communes rurales de moins de 250 habitants enregistrent une baisse de population en raison d'un solde naturel négatif. En effet, ces communes, comme toutes les autres catégories de territoires, gagnent de la population par le jeu des migrations.

Source : Insee, Recensement de la population 2015, État Civil

3 Évolution de la population des communes due au solde naturel entre 2010 et 2015



Insee Corse
Résidence du Cardo
rue des Magnolias
CS 70 907
20700 Ajaccio Cedex 9

Directeur de la publication :
Olivier Léna

Rédactrice en chef :
Angela Tirroloni

ISSN : 2268-1493

@Insee 2017

Pour en savoir plus :

- « Du Nord au Sud, les mouvements naturels et migratoires opposent les départements », Insee Focus n°107, décembre 2017
- « Le nombre de décès devient supérieur à celui des naissances » Insee Flash Corse n°21, janvier 2017
- « 1982-2011 : 30 ans de démographie en Corse » Quantile n°26, janvier 2014

